



Date de transmission de l'acte: 07/07/2026

Date de reception de l'AR: 07/07/2026

025-242504355-D_2026_105-DE

A G E D I

DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY

17, avenue de Lattre de Tassigny – 25 210 LE RUSSEY

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 01 juillet 2026

mercredi 01 juillet 2026, Maison des Services, salle de réunion - LE RUSSEY 19 heures 30,
les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 25 juin
2026, de Madame Valérie PAGNOT, Présidente.

MEMBRES :

En exercice : 34

Présents : 27

Ayant pris part au vote : 31

Absent.s Excusé.s : 4

Pouvoir(s) : 4

Supplé.e.s. : 1

Sont présent.e.s: BARTHOD Didier, BAULARD Anne, BERTRAND Aline, BIZE Sylvie, CAMENSULI Guillaume, CELEBI Elise, CERUTTI Charlene, CLEMENCE Eric, COULOUVRAT Dimitri, FEUVRIER Annabelle, GAUTHEY Valentin, GELION Charles, HARRY Sandrine, LIGIER Valérie, MAUGAIN Grégory, MILLESSE Nicolas, MOUGIN Patrice, PAGNOT Valérie, PARATTE Corinne, PARRENIN Bernard, PERROT André, PERROT Roland, PERSONENI Christian, PONCET Edith, RONDOT Dominique, VIENNET Hervé, VIVOT Damien

Sont absent.e.s / excusé.e.s: CHAPOTTE Alain, EL NIESS Valérie, FEUVRIER Eric, VUILLEMIN Jean-Luc suppléé par BERTRAND Aline

Sont absent.e.s / excusé.e.s avec pouvoir.s: ARNOUX Madeleine représentée par GAUTHEY Valentin, CELEBI Cihan représenté par CELEBI Elise, FEUVRIER Miriam représentée par PARRENIN Bernard, ROGNON Céline représentée par PONCET Edith

Secrétaire de séance: Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil Madame BAULARD Anne, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions, qu'il (elle) a acceptées.

Délibération n° :

D_2026_105

OBJET :

L'Atelier du Bélieu : approbation de la convention relative au soutien au démarrage de l'activité

Mme Sylvie BIZE explique que L'Atelier du Bélieu, porte une activité de recyclerie-matériautheque au sein de l'Écopôle du Russey.



Date de transmission de l'acte: 07/07/2026

Date de reception de l'AR: 07/07/2026

025-242504355-D_2026_105-DE

A G E D I

La remise des clés est prévue en octobre, avec une ouverture envisagée début 2027, après une phase d'achalandage, d'organisation du magasin et de formation.

Un soutien au démarrage de 50 000 € sur trois ans est proposé afin d'accompagner la montée en charge de l'activité. Ce soutien est assuré par la CCVM et la CCPR, selon leur clé de répartition, et est dégressif.

La répartition est la suivante :

CCVM : 37 440 € sur trois ans

CCPR : 12 560 € sur trois ans

Exercice	Part annuelle	Montant total	CCVM	CCPR
2026	50 %	25 000 €	18 720 €	6 280 €
2027	30 %	15 000 €	11 232 €	3 768 €
2028	20 %	10 000 €	7 488 €	2 512 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de soutien au démarrage.
- Valide la participation de la CCPR à hauteur de 12 560 € sur trois ans.
- Autorise Mme la Présidente à signer la convention.

Résultat du vote: Pour :31, Contre : 0, Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Présidente,

Valérie PAGNOT

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil communautaire lors de la présente séance a été affichée publiée sur le site internet de la CCPR le 03/07/2026.

Délibération affichée le :